

## FICHE CANDIDAT EN RECHERCHE D'ENTREPRISE : CAP EBENISTE

Vous souhaitez devenir apprenti et vous êtes à la recherche d'une entreprise.

Vous devez définir avec le futur employeur les tâches qui vous seront confiées afin de sécuriser votre parcours de formation.

Cette première démarche permet de s'assurer de la bonne adéquation des activités proposées en entreprise et les compétences attendues dans le référentiel du diplôme du **CAP EBENISTE**.

Le Centre de Formation dispense les connaissances générales et professionnelles du diplôme. En entreprise, **le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne** vers l'obtention de son diplôme.

Lors de votre entretien, veuillez valider avec l'entreprise les tâches qui vous seront confiées durant le contrat (à cocher par le responsable de l'entreprise ou le maître d'apprentissage) :

- Interpréter et compléter les dossiers techniques et participer à la réalisation des plans
- Préparer le travail (gamme opératoires, produits, quantités, ...)
- Fabriquer des mobiliers et les agencements à l'aide des machines traditionnelles
- Fabriquer des mobiliers et les agencements à l'aide des machines électroportatives
- Mettre en œuvre le placage et réaliser les frisages,
- Réaliser le montage de tout ou partie d'un meuble,
- Finir les produits réalisés (ponçage, mise en teinte : cire, vernis,...)
- Protéger les réalisations pour le transport
- Participer à l'installation des meubles d'agencement

Obligations : l'apprenti s'engage à suivre les cours théoriques assurés au sein du CFA. L'entreprise s'engage à libérer l'apprenti pour qu'il se rende au CFA sur les semaines définies dans le calendrier (obligation pour pouvoir se présenter à l'examen).

Formation en CFA : 12 semaines par an en alternance. En 2 ans (ou 1 an après positionnement et validation du Centre de Formation).

**Cachet de l'entreprise – Nom de l'interlocuteur rencontré :**